FRC
21361
Case
FRC
21321

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

DE LEVALLOIS,

Député de la Charente-Inférieure.

Séance du 22 Fructidor an V.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Avant le 18 fructidor, avant cette journée à jamais mémorable, la conſtitution étoit comme une place ouverte & ſans défenſe..... Elle avoit bien été miſe ſous la ſauvegarde des bons citoyens; mais elle ne s'étoit pas prémunie

THE NEWBERRY LIBRARY

aſſez contre les complots des hommes pervers . . . . . .
Des traîtres, de nouveaux *Sinons* s'étoient introduits juſques dans ſon ſanctuaire, & faiſoient ſervir ſon égide tutélaire à ſa propre deſtruction . . . . Qu'avez-vous fait, repréſentans du peuple, dans ce cas extraordinaire, & tout-à-fait imprévu? . . . . Plaçés entre le danger de voir périr la République par les formes, ou de la ſauver en les outrepaſſant, vous n'avez pas dû balancer . . . . vous êtes ſortis de la ligne de la conſtitution pour la défendre, pour l'arracher à ſes ennemis, qui ne l'embraſſoient que pour l'étouffer; vous l'avez reconquiſe, vous avez vaincu & puni les traîtres qui l'avoient envahie, & qui conſpiroient impunément pour rétablir la royauté . . . . Après avoir donné au peuple cette preuve de votre courage pour ſauver ſa liberté menacée, ſa liberté qu'il ne tient que de la nature, ſa liberté préexiſtante à toute forme de pacte ſocial, vous allez lui donner une nouvelle preuve de votre ſoumiſſion à ſa volonté conſtitutionnelle, de fidélité à votre mandat; vous allez rentrer dans la ligne de la conſtitution . . . . Les grandes meſures que vous avez priſes pour la préſerver de nouvelles atteintes, les lois de ſalut public que vous avez portées, l'ont environnée d'une triple enceinte qui la rend déſormais impénétrable à ſes ennemis . . .
Il vous reſte, repréſentans du peuple, une autre tâche à remplir . . . . . il faut frapper les yeux, il faut frapper les ſens par des ſignes ſenſibles & matériels, qui rappellent, chaque année, chaque jour, au peuple l'époque mémorable qui l'a délivré des conſpirateurs qui tramoient la perte de ſa liberté, en même temps qu'elle a raffermi la République & la conſtitution de l'an 3.

Je propoſe, 1°. qu'il ſoit élevé, à Paris, un monument pour perpétuer la mémoire du 18 fructidor an 5e;

2°. Que cette époque mémorable ſoit célébrée chaque année, dans toutes les communes de la République;

3°. Que les procès - verbaux des ſéances des 18, 19, 20, 21 & 22 fructidor, ſoient imprimés, & diſtribués au nombre de ſix exemplaires.

Nota. Ces propoſitions ont été adoptées.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Fructidor an V.

341